

## Article 17

Classement du meilleur sprinteur : Maillot Vert pour le peloton des 1 et 2.

Tous les sprints reçoivent le même nombre de points.

5 – 4 – 3 – 2 - et 1 point aux 5 premiers coureurs.

En cas d'égalité de points entre les coureurs, le dernier classement du meilleur sprinteur de l'étape définira le porteur du maillot de meilleur sprinteur.

## Article 18

Classement par équipe

Casquettes jaune pour le peloton des 1 et 2

Casquette pour le peloton des 3 et G.S

## Engagement

Les engagements écrits doivent parvenir avant le **15 Mars 2018**

Chez : **Jean TORTIGUE 15 route de Bétracq 65700 Madiran**

Fournir la fiche d'engagement dûment complétée, **ne serons pris en compte que les engagements accompagnés du règlement à l'ordre du Cyclo Club du Madiranaï**, se détaillant comme suit

35 € par coureur (repas + dossard **indissociables**).

13 € le repas par accompagnateur (directeur sportif, mécanicien, familles, etc...)

Vous pourrez prendre les tickets repas le matin même au départ. Si possible, téléphoner avant le

**3 avril 2018 à Jean TORTIGUE – 05.62.31.96.92 ou 06.84.25.91.42**

Par ailleurs lors de l'inscription, il est demandé à chaque coureur qui s'engage à participer au **TOUR CYCLISTE DU MADIRANAIS** de communiquer une adresse E-mail ou un numéro de téléphone pour permettre aux organisateurs de les contacter en cas de besoin.

**NB Les voitures suiveuses auront un poste radio portable mis à disposition par le Cyclo-Club du Madiranaï**

**Dépôt obligatoire de la licence ou de la carte nationale d'identité du dirigeant ou président de club ayant perçu le poste de radio portable**